

Paris - La Rochelle

HONORAIRES - BARÈME T.T.C.

En vigueur à compter du 2 Janvier 2025

MANDAT DE NÉGOCIATION D'ACHAT

5% T.T.C. à la charge de l'acquéreur

MONTANT DE LA TRANSACTION NET VENDEUR

MAISONS, APPARTEMENTS & HÔTES PARTICULIERS

Jusqu'à	99 999 €	8 %
De 100 000 € à 149 999 €		7 %
De 150 000€ à	à 349 999 €	6 %
De 349 999 €	à 499 999 €	5,5 %
Au-delà de 50	00 000€	5 %

TERRAINS

De 1 à 80 000 €	10%
De 80 001€ à 120 000 €	7%
Au-delà de 120 000 €	6%
IMMEUBLES, CHÂTEAUX& MANOIRS	6 %

PARKING ET GARAGE

Forfait 2 500 €

PROGRAMME NEUF:

A LA CHARGE DU VENDEUR

AUTRES: Nous consulter

CONFORMEMENT AUX USAGES ET SAUF CONVENTION EXPRESSE DIFFERENTE ENTRE LES PARTIES, LA REMUNERATION SERA A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

6 rue Bujaud, 17000 LA ROCHELLE